



Direction de la police municipale et de la prévention  
Département des actions préventives et des publics vulnérables

**2022 DPMP 5** Subventions (22 500 euros) et conventions avec 2 structures dans le cadre de la prévention de la délinquance dans les quartiers politique de la ville.

### PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les actions de prévention de la délinquance figurent parmi les priorités du Contrat de Ville. Centrées sur les Parisiennes et Parisiens âgés de 11 à 25 ans, elles visent à la fois à renforcer le lien social, à tranquilliser l'espace public mais également à faciliter l'insertion et sécuriser les parcours des jeunes susceptibles de commettre des actes de délinquance ou déjà connus de la justice.

Dans le cadre de l'appel à projets 2022 du Contrat de Ville, plusieurs projets sont apparus comme relevant du champ de la prévention de la délinquance. Deux critères principaux ont été retenus : l'importance des phénomènes de délinquance dans la zone géographique où se déroule l'action et/ou le fait que les jeunes bénéficiaires soient connus des services judiciaires (« personnes placées sous main de justice »).

Plusieurs projets, sélectionnés par la Direction de la police municipale et de la prévention, en lien étroit avec les équipes de développement local et les mairies d'arrondissement, vous sont aujourd'hui proposés dont notamment :

- Dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement, l'Association de prévention spécialisée et d'accompagnement des jeunes (APSAJ) propose de reconduire le rallye citoyen dont l'objectif est de faire évoluer les représentations que peuvent avoir les jeunes concernant les professionnels qui interviennent dans l'espace public, les institutions qu'ils fréquentent et réciproquement les professionnels concernant les jeunes. Ce projet se déroule en partenariat avec les collègues du quartier.
- Dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement, La porte à côté met en place le projet « Jeunes Radio Solidarité Angèle Mercier ». Destinée aux jeunes du quartier politique

de la Ville Danube Solidarité Marseillaise, cette action a pour objet d'accompagner la création, par les jeunes usagers du Centre Paris Anim Solidarité Angèle Mercier, d'une série d'émissions et capsules radio et éventuellement vidéo autour des sujets liés au quartier, à l'arrondissement et à la ville mais surtout à leurs centres d'intérêt : musique, danse, culture, etc.

- Dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement, l'association Belleville citoyenne poursuit le projet Rimes et Rythme ; Il s'agit d'ateliers de composition musicale, d'expression artistique et de préparation à la scène qui sont l'occasion pour les jeunes de développer individuellement et collectivement leurs projets artistiques. Une soixantaine de jeunes filles et garçons participe à ce projet qui se déroule toute l'année.

Au total, la DPMP propose de soutenir à hauteur de 22 500 euros 12 structures partenaires.

Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 931, article 65748, rubrique P11 «Police sécurité justice», ligne 11000010 « protection et surveillance » du budget de la direction de la prévention, de la sécurité et de la protection de l'exercice 2022 et des exercices ultérieurs, sous réserve de la décision de financement.

Il est également demandé à votre assemblée d'autoriser la Maire de Paris à signer avec 2 associations une convention annuelle d'objectifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris